



# Réunion Conseil Municipal

## Compte-rendu du 28 avril 2021

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, David Fernandez, Stéphanie Gerbier, Chantal Lemerre, Gaëlle Muttoni, Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Annick Sansoë et Jonathan Vericel.

Absentes excusées : Sandrine Scalise et Aurélie Borel

Mme Scalise donne pouvoir à Mme Baudry. Mme Borel donne pouvoir à M. Bettant.

---

↳ Début de réunion à 18h40

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 6 avril 2021) : adopté à l'unanimité

### Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier, en direct via un vidéoprojecteur pour validation collective

M. le Maire informe d'un changement de l'ordre du jour avec l'ajout de 2 délibérations sur le permis de construire de la société de la chasse et pour l'assainissement collectif.

#### Délibération pour le versement des subventions aux associations communales 2019-2020

Stéphanie Gerbier informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour verser les subventions à certaines associations dont les mandats ont été rejetés par la trésorerie en 2020.

Propositions :

Association sportive Peyrieu/Brens : 600€

Société de chasse, Club des mécaniques anciennes, Dynagym, Fous du volant, Gonflés de la petite reine : 100€ chacune

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

#### Délibération pour le projet d'extinction partielle nocturne

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour valider le devis relatif au projet d'extinction partielle nocturne de 23h à 5h (charge de la commune 5 922,79€ pour un montant total de 10 200€ TTC).

Les transformateurs seront adaptés (horloge astronomique...). Une information pour le public sera faite avant. Lors de manifestations exceptionnelles l'éclairage pourra être maintenu toute la nuit.

La pose de signalisation aux entrées de l'agglomération est envisagée (voir avec la CCBS).

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

### Délibération pour le choix du nouveau prestataire de la cantine

Gaëlle Muttoni informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut délibérer pour changer de prestataire. On résilierait le contrat qui nous lie actuellement avec Croq'Ain pour signer le contrat proposé par l'entreprise Lestroy (qualité des repas, utilisation de producteurs locaux, bio, produits de saison, beaucoup de « fait maison », adaptabilité à l'âge des enfants). Visite sur le site de Chautagne par 3 élues et venue du commercial dans nos murs.

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

### Délibération pour la modification des tarifs de la cantine

Gaëlle Muttoni informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut délibérer pour changer le tarif de cantine puisque le tarif menu proposé par le nouveau prestataire Lestroy est différent de celui proposé par Croq'ain.

Rappels : le prix de notre cantine est moindre par rapport aux écoles voisines, les parents des élèves de Peyrieu ne paient que le prix du repas car le temps de garderie entre 11h30 et 13h00 est pris en charge par la commune.

Proposition de passer de 4,20€ à 4,30€ par enfant.

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

### Délibération sur le règlement de la location de la salle des fêtes

Stéphanie Gerbier informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier le tarif du forfait/pénalité ménage.

Proposition de passer de 150€ à 200€ :

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

### Délibération pour la taxe de raccordement des eaux usées

Lionel Ravier informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour modifier celle du 21 mars 2017 sur la taxe de raccordement des eaux usées et du prestataire pour vérifier ce travail (Sogedo). La nouvelle taxe de raccordement sera de 1 100€ payée à la mairie par le pétitionnaire. Il reste également à la charge du pétitionnaire les travaux de raccordement du conduit des eaux usées du domaine privé (de sa construction) jusqu'au regard de branchement du domaine public puis jusqu'au réseau de collecte publique.

→ Contre : 0          Neutre : 0          Pour : 14

### Délibération pour le permis de construire de la société de chasse

Lionel Ravier informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour déposer le permis de construire afin de donner le droit à la société de chasse d'ajouter une avancée de toit au bâtiment communal « la cheminée » (une participation financière exceptionnelle leur a été allouée sur présentation de factures des matériaux).

→ Contre : 1          Neutre : 2          Pour : 11

Convention de partenariat et d'adhésion entre la commune et le conservatoire de musique de Belley  
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la municipalité de Belley propose de passer une convention entre la commune de Peyrieu et le Conservatoire de Belley pour que les habitants de Peyrieu puissent bénéficier du tarif « belleysan ».

→ Contre : 14                      Neutre : 0                      Pour : 0

### **Questions et informations diverses**

#### Elections régionales et départementales :

\* le 20 et 27 juin de 8h à 18h. Des explications détaillées sur le protocole devraient arriver rapidement.

#### Vaccination des agents municipaux de plus de 55 ans :

\* Les agents territoriaux, de plus de 55 ans, en contact des enfants peuvent se faire vacciner samedi 1<sup>er</sup> mai à Belley.

#### Autotest :

\* Une réflexion est en cours pour fournir aux agents de garderie des autotests.

#### Arbres dangereux sur la « véloroute »:

\* Une entreprise doit venir in situ pour voir le travail à faire (arbres dangereux vers l'Embon/Ambon ?).

#### Travaux route de Fay :

\* Des travaux de renouvellement des réseaux d'adduction d'eau sur la route de Fay. Circulation régulée par des feux tricolores et limitée à 30km/h du 3 mai au 6 juin.

#### Commémoration du 8 mai :

\* Pas d'informations pour le moment.

#### Commission sports loisirs et communication :

\* Marché du terroir. Prévus le 23 mai sur la place du village. A voir en fonction du protocole sanitaire pour des visites de ferme.

\* Salle des fêtes : pas de réservation jusqu'à nouvel ordre pour 2021 et 2022.

\* Réunion des présidents des associations : reportée.

\* Escalade : une convention datant de 2020 avec la Fédération de Montagne et d'Escalade couvre l'entretien et les risques de la dalle naturelle de l'Embon jusqu'au 31/12/21.

\* Journées Européennes du Patrimoine : ces journées auront lieu en septembre 21. Thème sur les fours avec des circuits (adultes et enfants).

\* Bulletin municipal : on a eu de bons retours sur le bulletin 4. Le bulletin 5 prévu en juin portera sur le thème du budget.

\* Bibliothèque : les membres du conseil sont d'accord sur le report de 2021 du montant des dépenses rejetées par la Trésorerie en 2020 (soit environ 300€).

Trimax :

\* Si des habitants de la commune sont isolés et ont besoin d'aide pour le dépôt de leurs sacs d'ordures, ils peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 21h15.

---

⇒ **Prochain conseil municipal le jeudi 3 juin à 18h30.**